

Séquence 3. Séance 5. Étude et analyse. Le portrait d'un occupant.

Objectifs:

- Découvrir les spécificités du portrait dressé par le romancier et comprendre sa visée.
- Revoir les caractéristiques du discours direct.

Support : extrait du Silence de la mer, Vercors.

I. Un « monologue »

Le narrateur, un vieil homme rapporte les visites régulières de l'officier allemand qu'il est contraint de loger chez lui pendant la période de l'occupation.

On remarque que l'officier allemand tente d'établir un dialogue et de susciter un échange avec ses hôtes mais il n'y a pas de dialogue, seul un « interminable **monologue** » (ligne 2) rapporté **au discours direct**. **Les interrogations rhétoriques** (lignes 10 et 15) montrent que l'officier s'adresse à lui-même dans la mesure où il a compris que le vieil homme et sa fille refusent tout échange.

L'officier allemand a une attitude courtoise et digne comme nous le montrent **la comparaison** ligne 7 « comme une cariatide » et les verbes d'action « s'inclinait », « souhaitait » l.19. On remarque aussi que l'officier allemand a pris l'habitude de rendre visite à ses hôtes : **l'imparfait de répétition** est en effet utilisé par l'auteur tout comme **les adverbess** « parfois » et « quelquefois ».

II. La culture comme terrain d'entente.

L'officier commence par décrire la pièce dans laquelle il se trouve. Il parle du feu et observe que les feux des foyers français et allemands se ressemblent. Il souligne ainsi un point commun et note toutefois des différences : pour lui la lumière dépend des objets qu'elle éclaire. Il veut montrer qu'il est possible d'avoir des points communs tout en présentant des différences.

L'occupant tente d'établir un échange : il évoque longuement la culture française. **Les tournures exclamatives** traduisent son admiration pour les écrivains français. Le soldat cite ensuite d'autres auteurs européens et des musiciens allemands. **Il veut montrer que la culture peut être un terrain d'entente entre les deux patries pour instaurer la paix. La culture est un pont entre les différents peuples.**

Enfin, l'officier évoque un mariage possible. Il utilise le **futur** « nous nous marierons ». Cette expression a un **double sens**. Il renvoie au mariage possible entre les deux pays qui se réalisera des décennies plus tard avec la création de l'Union Européenne et évoque **implicitement** le mariage qu'il souhaite faire avec la fille du narrateur.